

École Laurier
Conseil d'établissement

Procès-verbal
Mercredi 28 septembre 2022
Rencontre teams
19h00

Étaient présents(es) : Isabelle Périard, Gabriel Comtois, Isabelle Picone, Audrey Archambault-Barrette, Annick Paul-Hus, Maude Chavanelle Beaudoin, Jonathan Villemus, David Quirion, Catherine Demers, Lylen Gadouche, Josée Charrette, Virginie Portes, Myessa Ait Ali,

Étaient absents(es) : Ann Gaboriault, Jessica Gois-Bénicy

1. Mot de bienvenue

1.1. De la directrice (1 minute)

2. Vérification du quorum (1 minute)

Le quorum est atteint 19h06

3. Correspondance (1 minute)

Aucune correspondance

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (1 minute)

4. Point du public (5 minutes)

Aucun point

6. Présentation des membres du conseil d'établissement (5 minutes)

Point fait lors de l'assemblée générale du 14 septembre dernier

7. Élection d'un(e) président(e) (5 minutes)

David Quirion se propose

Annick propose

Mia seconde

8. Élection d'un(e) secrétaire (2 minutes)

Josée Charette se propose.

- Mia Ait Ali propose Josée Charette.
- Catherine Demers seconde.

Josée Charette sera secrétaire.

9. Points de décisions (15 minutes)

9.1 Régie interne 22-23

Point à corriger dans le document : 7/8 membres

M. Quirion vérifie s'il y a des questions. Il n'y a pas de questions.

- Audrey Archambault-Barrette propose d'accepter le document tel quel.
- Maude Chevanelle Beaudoin seconde.
- M. Quirion mentionne que les documents sont généralement déposés sur le OneDrive. Il y a un dossier avec les documents à consulter pour les prochaines rencontres et ensuite, M. Quirion transfère le tout dans un dossier d'archives.
- Élixa demande d'avoir accès aux procès-verbaux d'après le mois d'avril. Gabriel dit ne pas y avoir accès. M. Quirion lui donnera accès.
- Le lien du One Drive ne doit pas être partagé idéalement.

SUIVI À FAIRE : Peut-être qu'un OneDrive pourrait être créé à partir de l'adresse laurier.ce et Gabriel Comtois ajoutera les PV d'après le mois d'avril.

9.2 Sorties du service de garde 22-23

INFORMATIONS :

- Pour que les parents s'inscrivent aux journées pédagogiques, les parents recevront un forms. Le formulaire sera reçu 10 jours avant les journées pédagogiques.
- Au sujet des sorties : lorsque les places sont complètes, le forms se ferme.
- Question de M. Quirion : Est-ce que les tarifs sont un problème pour les parents?
- Réponse : Isabelle Picone (services de garde) : non, les sorties sont très populaires.
- Isabelle Périard : Si jamais une famille ne pouvait pas s'inscrire en raison des coûts, l'école aiderait.
- Anick Paul-Hus demande s'il est possible de voir si des familles disent toujours non parce qu'elles n'ont pas les moyens.
- Isabelle Picone : explique qu'il n'est pas possible de garder un registre puisque les familles s'inscrivent à certaines activités et pas à d'autres.
- Virginie Portes mentionne que les coûts ne sont pas si élevés par rapport à d'autres milieux. Proposition de mettre le fait que les places sont limitées au début du courriel. Courriels envoyés par le service de garde, sur un cellulaire, les tableaux se déforment.
- Ouverture des documents sur un cellulaire, le tableau peut se décaler.
- Isabelle Picone : le tableau sera envoyé en format PDF aux parents.
- Josée Charrette rappelle l'intérêt de penser aux familles qui ne peuvent pas payer. Il y en a. Offrir des places gratuites.
- Jonathan Villemus mentionne que les parents peuvent recevoir une confirmation avec le forms.

École Laurier (délocalisée)

7378, rue Lajeunesse
Montréal (QC) H2R 2H8
514 596-5770
laurier.cssdm.gouv.qc.ca

- Maude Chevanelle Beaudoin propose l'adoption des journées pédagogiques.
- Virginie portes seconde.

SUIVI À FAIRE : Le service de garde enverra le tableau en PDF aux parents. Il serait peut-être important de réfléchir aux familles qui ne peuvent pas se payer les sorties du SDG.

9.3 Tarifs en lien avec le diner et les journées pédagogiques

INFORMATIONS :

- Tarif du diner – légères modifications : nouvelle mesure ministérielle appliquée à tous et à toutes. Règle : 3\$ de l'heure minimalement. Le tarif du SDG devait être à 4.25\$ plutôt qu'à 4.50\$.
- Les états de compte d'août et septembre seront modifiés.
- M. Quirion demande si cela change quelque chose dans le budget du SDG. Et la réponse est non, pas réellement.

SUIVI À FAIRE : Isabelle Picone fera une correction des tarifs et fera un envoi massif pour tous les parents utilisateurs du service de garde

9.4 Tarifs des journées pédagogiques thématiques à l'école

DÉCISION À PRENDRE :

- Une grande décision à prendre. Depuis 2 ans, les journées pédagogiques étaient offertes à 9\$.
- Le CE doit voter. Pour s'autofinancer, le SDG doit charger minimalement 10.75\$. Le CSSDM demande de charger entre 10.75\$ et 15,30\$
- Donc, le coût choisi viendra modifier le 9\$. Aussi, le coût choisi s'ajoutera aux sorties.
- M. Quirion demande : les sous de plus, est-ce qu'ils peuvent servir à acheter des choses pour les autres journées ?
- Isabelle Périard. et Isabelle Pi. trouvent que 15\$ est trop haut. Elles proposent 12\$.
 - Mia propose le 12\$.
 - Catherine Demers a secondé.

10. Fête d'automne

INFORMATIONS :

- Date prévue : 19 octobre
- Du préscolaire à la 6^e année
- Kermesse où une équipe viendra animer, jeux gonflables, station collation (mais soufflé, jus).
- Besoin de parents avec OPP.
- Rencontre prévue demain le 29 septembre pour expliciter le projet.
- Si des parents sont habiles dans les maquillages, magiciens, ballons.

SUIVI À FAIRE : à venir après la rencontre. Probablement un appel général à tous les parents également.

11. Photo scolaire (retour) (2 minutes)

INFORMATIONS :

- Photographe : Viviane Doan
- L'an dernier, c'était plus facile. Cette année, Dame Nature ne coopérait pas. Les photos ont été prises dans les classes. Une panne d'électricité s'est mêlée de la partie.
- Déplacements à chaque classe – le matériel doit être déplacé. Gabriel ajoute : lorsque les photos ont lieu dans les classes, le temps par classe augmente, cela prend de 40 à 50 minutes par classe.
- M. Quirion demande si on peut garder la même, mais lui demander de faire les photos dans le gymnase s'il pleut? Est-il possible que la photographe revienne à une autre semaine.
 - Réponse : Enjeux avec deux récrés, spécialistes.
- Maude demande : est-ce que Viviane peut s'installer dans un endroit fixe dans l'école à un endroit qui lui convient?
 - Gabriel répond : il y eu des propositions de locaux, mais ils ne convenaient pas.
- M. Quirion propose d'aller chercher l'avis des enseignants et des enseignantes.
- Annick : commentaires des enseignants et des enseignantes : le fait que les élèves sont sortis de la classe pendant les photos signifie que les élèves sont dans le corridor et font le piquet ou lisent. Pour les plus jeunes, ils étaient dans le corridor. Dérangement des classes qui sont proches.
- Gabriel mentionne que Viviane est excellente. Elle est venue plusieurs fois vérifier si l'environnement convenait, donc pas une question d'excellence.
- Une enseignante dit qu'elle a dit à Viviane que ce n'était pas possible de sortir les enfants de la classe. M. Quirion demande si ce serait plus facile s'il y avait plus de parents bénévoles. Oui, s'ils prenaient soin des enfants pendant les photos.

SUIVI À FAIRE : La question soulevée : pour l'an prochain, est-il pertinent de sélectionner un autre photographe et aller chercher l'avis des enseignants et des enseignantes sur ce sujet ?

12. Services aux élèves (5 minutes)

STATU QUO dans plusieurs cas.

- Orthopédagogie 5 jours. Poste à temps plein 1^{er} cycle et maternelles (statu quo)
- Orthopédagogie 5 jours. Poste à temps plein 2^e et 3^e cycle (statu quo)
- Orthophonie 4 jours semaine (dépistage précoce et intervention au tout début, quelques suivis dans les autres niveaux)
- Psychoéducation– 4 jours par semaine (statu quo)
- (Orthopédagogie TSA) 5 jours semaine
- TES pour élèves TSA pour 5 jours semaine

CHANGEMENT :

École Laurier (délocalisée)

7378, rue Lajeunesse
Montréal (QC) H2R 2H8
514 596-5770
laurier.cssdm.gouv.qc.ca

- Service de TES qui s'adresse à toute l'école – Coupure, 3 jours/semaine. Marie-Michèle (elle a fait des suivis déjà) Il y avait des inquiétudes de 3 jours à 4 jours, mais pour l'instant, ça va bien. Mais les besoins sont là.

SUIVI À FAIRE : voir comment ça continue d'aller à 3 jours/semaine

13. Assemblée générale du 12 septembre (retour) (2 minutes)

INFORMATIONS :

- Cela s'est bien déroulé
- Assemblées générales pas la même soirée que les rencontres de parents = généralement bien.
- Formule visioconférence a été privilégiée puisque pas de salles assez grandes à l'école actuelle et pour permettre au maximum de personnes de participer.

17. Mot de membre de la communauté (5 minutes)

Ce point a été devancé – juste après le numéro 13.

Mme Périard remercie Jonathan pour les belles collaborations.

INFORMATIONS : par Jonathan de la Relance:

- Camps de jour réussis.

- Il mentionne qu'ils sont déçus de devoir annuler certaines activités : maladies, pénurie. Cela n'est pas un manque de professionnalisme.

- Nouveaux cours au Centre et au chalet Laurier : activités adultes et enfants (ex. judo, aide aux devoirs – qui avait été délaissé par la Maison d'Aurore).

- Point de vue du Centre : Autobus scolaires = grande réussite. Les collaborations fonctionnent bien avec les responsables du SDG. Très peu de retard des bus.

- Si pas de listes d'attentes, pas nécessaire de demander plus d'autobus. Pour le moment, la navette qui part pour la Relance est suffisante par rapport aux demandes des parents.

→ Mécanisme de liste d'attentes connu des parents.

Message de Jonathan : si les parents ne s'inscrivent pas parce qu'il n'y a pas d'autobus, il faut que les parents s'inscrivent sur la liste d'attente de la Relance. Et la chauffeuse est géniale.

Mme Périard rajoute que c'est un travail d'équipe pour s'assurer que les enfants sont dans le bus à 16h10. Surtout avec les petites et les petits qui ne savent parfois pas qu'ils ou elles ont un cours.

Partage du poulx des enseignantes et des enseignants - Anick (enseignante) :

- Travail magnifique de la direction et du SDG.

- Des frustrations de la part des enseignantes d'avoir à gérer tous ces départs différents : cela a créé des insatisfactions.

Au sujet des cours annulés et de la gestion des transports :

- Un courriel est envoyé aux parents.
- Si les parents sont prévenus avant midi, les enfants restent à l'école.
- Si les parents sont prévenus après midi, les enfants vont quand même au Centre St-Denis et sont pris en charge par le Centre.
- Il semble que cette façon de faire représente trop de gestion : des éléments en chaîne, et risque d'y avoir plusieurs maillons qui ne sont pas au courant. M. Quirion essaie de résumer la gestion des fins de classe.
- Maude ajoute que les maillons sont effectivement multiples.
- En raison de tous les maillons, la crainte est de "perdre un enfant".
- M. Quirion demande s'il existe une procédure à l'écrit. Mme Périard mentionne que la procédure est verbale. Annick (enseignante) mentionne que la gestion est surtout difficile pour les petits et petites, la gestion des courriels est compliquée. Audrey (enseignante) soutient qu'il y a en effet une peur de perdre les élèves.

SUIVI À FAIRE : Jonathan propose de toujours envoyer les jeunes au Centre, même si les activités sont annulées.

14. Sujets à discussion pour l'année 2021-2022

Proposition de M. Quirion : est-il possible que le CSSDM vienne une fois de temps en temps?

SUIVI À FAIRE : Mme Périard en fera la demande.

- Services aux élèves – Suivis à faire
- Anglais intensif ou heures en anglais donnés aux enfants.
- Grille horaire : suivis à faire

15. Mot des enseignants (es) (5 minutes)

- Les éléments pour les enseignants et les enseignantes ont été discutés dans le cadre du point de la communauté : gestion des transports. Voir plus haut.

16. Mot service de garde (5 minutes) Tarifs

- La personne qui sera impliquée sur le CÉ variera pour le SDG. Mme Périard mentionne que les suivis peuvent être difficiles.

SUIVI À FAIRE : voir qui représentera le SDG.

Règlementation du service de garde

- **Généralement proposé par le CSSDM, donc presque rien ne change.**

Le CE approuve les règlements de façon conditionnelle à ce que les montants seront corrigés.

- Audrey propose
- Catherine seconde.

École Laurier (délocalisée)

7378, rue Lajeunesse
Montréal (QC) H2R 2H8
514 596-5770
laurier.cssdm.gouv.qc.ca

SUIVI À FAIRE : Les tarifs des services de diners et des journées pédagogiques. Demander une signature aux parents pour les éléments en lien avec le transport scolaire.

- **Transports** : Document réalisé par Mme Périard, Mme Piccole, Gabriel :
 - Équipe du SDG = stressée. Équipe enseignante = stressée.
- **Matin** : transport coin de rue ou par toi-même = Centre Lajeunesse.
- **Dîner** : 100% dinent au Centre Lajeunesse – procédure la même qu’avant. (6 postes au SDG, du dîner pas été pris encore). Si exceptionnellement un parent doit venir le midi, c’est possible. Passer par la rue de Castelnau.
- **Fin de journée** : 4 choix : 1) SDG pour l’enfant pendant 5 jours. 2) Transport coin de rue, l’enseignante descend l’enfant dans la cour d’école, il faut traverser le passage piétonnier coin De Castelnau et Berri. 3) enfant qui va à 16h10 au Centre St-Denis – le parent ira chercher l’enfant au Centre St-Denis si le cours est annulé. 4) Trois autobus qui se dirigent vers le point de chute du Centre Champagnat (vers 17h15).
- Centre Champagnat : convenait plus ou moins. Ligne faite sur la rue St-Hubert par les parents.
- **Mesures exceptionnelles** :
 - Si l’enfant ne prend pas l’autobus, le parent doit aviser avant 11h45 le SDG et l’enseignante. Et le parent doit venir chercher l’enfant sur la rue Berri à 15h35.
 - Maude propose de garder l’enfant à l’école s’il y a incertitude.
 - M. Quirion propose d’ajouter : si l’école n’est pas certaine, l’enfant restera à l’école.
- Question de M. Quirion : est-ce que les pancartes de stationnement ont été ajustées? Réponse : non.

SUIVI À FAIRE : Modifications à faire dans le document : le parent doit venir chercher son enfant par De Castelnau.

- **Autre point sur le transport** : Certains enfants ne bénéficient pas du transport scolaire. Qu’est-ce que le CÉ peut-il faire en rapport avec cette situation? Le CSSDM a refusé l’octroi de dérogation. Réponse de Mme Périard : politique du transport avait été spécifié lors de la présentation. Les enfants en libres choix n’ont pas le droit au transport. Des démarches ont été faites avec le CSSDM et le transport. Seule option possible : navette de 17h vers le Centre Champagnat.
- Il y a 10 parents qui sont en situation de libre choix.
- Que peut faire le CÉ?

SUIVI À FAIRE : Mme Périard et Gabriel ont fait beaucoup d’appels au CSSDM. Que le CÉ écrive une lettre pour dire que nous avons été mis au courant de ça. On ne sait juste pas ce que cela donnera. Proposer que le CÉ fasse une motion.

Libellé à voter : Considérant que quelques enfants sont en libres choix, considérant que ces enfants n’ont pas accès aux services de transport, le CÉ de l’école Laurier demande au CSSDM s’il est possible que ces enfants aient accès aux services de transport scolaire coin de rue, tel que les enfants territoriaux de l’école

Laurier, sans modifier le trajet des autobus et en tenant compte des places libres dans les autobus.

- Lylen propose
- Josée seconde.

Voir aussi :

- Ombudsman
- Transport payant?

18. Mot du représentant au comité de parents (5 minutes)

- C'était le 20 septembre.

19. Dates et heures des prochaines rencontres du conseil d'établissement (10 minutes)

- À tous les 2^e mardis du mois : 8 nov., 13 déc., ... 13 juin.
- Proposition de faire des rencontres en présence : décembre et juin.

20. Varia :

Voter pour une coordonnatrice de l'OPP

- Annick propose Anne.
- Virginie seconde.

Autobus :

- Application de route pas fonctionnelle.
- Les autobus fonctionnent, d'autres non.
- À qui on dit que les choses ne fonctionnent pas?

SUIVI À FAIRE : Vérifier si l'application qui ne fonctionne pas, il faut en parler avec le CSSDM, était-ce inclus dans le contrat?

- Pancartes pour le stationnement : l'école a poussé pour voir un débarcadère de 95 mètres. la ville ne veut rien faire.

SUIVI À FAIRE : il faudrait que des parents fassent des pressions. Le directeur à appeler à l'arrondissement

Identification de la zone scolaire = urgent.

David Quirion
Président